

# COMMUNE DE PLOUGAR

**BULLETIN D'INFORMATION**

***SEPTEMBRE 2011***

***Site internet : plougar.fr***

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2011**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 juillet 2011 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

**Prix de vente du terrain au « Hameau des Bruyères »** : le prix de vente est fixé à 29.90 € T.T.C. le m<sup>2</sup>.

### **Résultat de l'appel d'offres concernant les travaux de viabilisation au « Hameau des Bruyères »** :

Le lot n°1 (terrassment, empierrements, revêtement provisoire, voirie définitive et réseaux d'eaux pluviales) est attribué à la SCOP LE VOURC'H TP de SIZUN pour un montant de 164 569.50 € H.T.

Le lot n°2 (réseau France télécom) est attribué à la STURNO d'AVRANCHES pour un montant de 12 581 € H.T.

Le lot n°3 (plantations sur talus) est attribué à la SARL Hervé GOGÉ de PLOUNEVEZ-LOCHRIST pour un montant de 4 851.75 € H.T.

Madame le Maire est autorisée à signer les marchés tels que définis ci-dessus.

**Participation pour réalisation d'équipements publics exceptionnels** : suite à la demande de permis de construire de M. André HERRY situé à Langéoguer, le Conseil Municipal accepte de signer une convention instituant une participation à la charge du pétitionnaire pour la réalisation d'une ligne électrique publique et d'une canalisation d'eau potable.

**Révision des loyers des logements communaux** : une augmentation de 1.45% sera appliquée à compter du 01 juillet, indexée sur l'indice de référence des loyers du 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

**Salle des mariages** : durant les travaux de rénovation et d'extension de la mairie, les mariages seront célébrés à la salle socio-culturelle.

**Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** : les membres du Conseil Municipal rejettent à l'unanimité le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et émettent un avis défavorable quant à la dissolution du SIVU Centre de Secours, du Syndicat des eaux de Pont an Ilis, du Syndicat Mixte Intercommunal de Landivisiau et du Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère.

**Syndicat intercommunal des Eaux de Pont an Ilis, service public de l'eau potable** : le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service est adopté à l'unanimité.

**Convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T.), délégation régionale de Bretagne, pour l'année 2011** : Cette convention concerne la formation de perfectionnement ou de professionnalisation mise en œuvre par la Délégation Régionale de Bretagne pour les agents de la collectivité qui a défini ses besoins dans le cadre d'une union de collectivités. Elle est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal qui donne pouvoir à Madame le Maire pour la signer.

### **QUESTIONS DIVERSES** :

- Le bilan sur les travaux de voirie (Kernoter, le Créac'h et VC47) est effectué. Les travaux du « Hameau de la Vallée » seront réalisés en septembre.
- Compte-rendu des travaux effectués par le Syndicat de l'Horn concernant la pose de trois buses sur le ruisseau du Guillec, aux lieux-dits de Penkéar, Moguer Vraz et Moguer Vian.

## ETAT CIVIL

### Publications de mariages

- Mélanie QUÉMENEUR et Fabien GUILLERM, Langeoguer
- Céline LE GOFF et Éric GAC, domiciliés et résidant 9 hameau du Roz, en Plougar

### Mariages

- Karen PREMEL-CABIC et Yves LE BERRE, 9 lotissement Penkéar

### Naissances

- Noah QUÉGUINER, Langeoguer, né à Landerneau

### Décès :

- Marie-Olive HERRY veuve ABGRALL, 80 ans, Vezen Doul
- Jean-Louis ROUÉ, 73 ans, Roz ar Creach
- Sophie PRATI, 37 ans, Hameau de Bellevue

## REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement installées dans la commune et celles non inscrites sur la liste électorale, sont invitées à demander leur inscription dès à présent et avant le 31 décembre.

Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, passeport) et d'un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom...)

## RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1995 et le 30 septembre 1995 sont tenus de se faire recenser avant le 15 octobre 2011, dès qu'ils ont 16 ans. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

## URBANISME/DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour l'agrandissement d'une maison d'habitation située à Toul Trap par Marie-Annick PORTAL GALLIC.

## CLUB DES AINES

**6 septembre** : Inter-Club à Plouneventer.

**18 septembre** : à Guimiliau loto organisé par le secteur du Ponant

**4 Octobre** : sortie du club à Saint Jacques avec repas à 12h

**5 Octobre** : Kig ha Farz à Plouneventer

**10 Octobre** : jeu « Le savez-vous » à Plougar

## **ECOLE SAINT JOSEPH**

La rentrée des classes est fixée au lundi 5 septembre à 8h45.

La garderie (du matin et du soir) sera assurée ce jour-là.

Les nouveaux élèves et leurs parents sont conviés au pot d'accueil organisé par l'APEL de l'école le vendredi 2 septembre à 18h.

Une matinée travaux aura lieu le samedi 3 septembre de 9h à 12h.

L'équipe enseignante et les associations de parents comptent sur la participation du plus grand nombre.

Les familles souhaitant se renseigner pour inscrire un enfant peuvent contacter le directeur aux heures scolaires en téléphonant au 02.98.68.54.65 ou au 06.88.92.35.21.

***Repas de l'école : il aura lieu le dimanche 9 octobre à 12h à la salle omnisports.***

## **COURS INFORMATIQUE**

Les cours d'informatique débuteront le 21.09.2011 et auront lieu à l'école de Plougar.

Ils seront réalisés par Monsieur Raymond Anthony de la communauté de communes du Pays de Landivisiau et ouverts à tous publics dans le cadre d'une initiation ayant pour contenu : environnement Windows, internet, traitement texte.

Le matériel informatique sera mis à disposition par l'école.

Dix cours d'1h30 (soit 15 heures) seront dispensés à raison d'un cours par semaine tous les mercredis matins.

La demande étant importante et afin d'avoir une formation la plus adaptée à chacun, nous avons sollicité Monsieur Raymond Anthony pour faire deux séances.

Il reste à ce jour quelques places disponibles (s'adresser en mairie pour pré-inscription)

Deux horaires au choix: soit de 9 heures à 10h30, soit de 10h 30 à 12 heures

La participation demandée est de 2 euros par cours, soit 20 € par stagiaire.

Les inscriptions définitives se feront à la rentrée.

Par ailleurs, nous avons été sollicités par des personnes intéressées par cette initiation informatique mais dispensée en soirée. Pour l'instant nous n'avons pas pu répondre favorablement à cette demande, faute de formateur. C'est pourquoi nous recherchons une ou des personnes qui pourraient satisfaire cette demande.

## **BIBLIOTHEQUE**

Nouveaux horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 17 h 30 à 18 h 45
- Le jeudi de 17 h 30 à 18 h 45
- Le samedi c'est inchangé de 10 h à 11 h 30.

Le bibliobus passant à la fin du mois de septembre, nous vous demandons de bien vouloir ramener les livres de la bibliothèque du finistère pour le mercredi 21 septembre 2011.

***L'assemblée générale de la bibliothèque est fixée au mardi 4 octobre 2011 à 20 h 30 dans les locaux de la bibliothèque. Nous vous invitons à venir nombreux, lecteurs ou futurs lecteurs...***

## **ART FLORAL**

Il reste quelques places disponibles. S'inscrire au plus vite auprès de la mairie. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Cathy DIVERREZ au 02.98.68.18.89.

## **COMITE D'ANIMATION : Réunion extraordinaire le 18 septembre**

Après 7 ans de bons et loyaux services au sein du comité d'animation, le bureau actuel souhaite passer la main et former de nouveaux bénévoles, qui apporteront leur fraîcheur et leurs idées nouvelles.

Pour cela, le comité organise une réunion extraordinaire le dimanche 18 septembre, à 10h30 à la salle socio-culturelle (près de la mairie). Elle est ouverte à toutes les personnes désirant s'investir dans le comité, d'une manière ou d'une autre.

Nous espérons fortement que le comité poursuive sa route, avec une nouvelle équipe et de nouvelles activités. Nous serons présents pour accompagner ces nouveaux bénévoles afin que cette association reste la plus active possible. Aussi, nous comptons sur vous pour que cela puisse se faire.

Merci d'avance de votre soutien et de votre engagement. Et rendez-vous le dimanche 18 septembre.

Le bureau du comité.

## **Rando-jogging et pédestre du 2 octobre 2011**

Comme tous les ans, le comité d'animation organise le premier week-end d'octobre une « sortie nature », dans les chemins de randonnée de la commune, pour les coureurs et les marcheurs de tous niveaux.

Elle aura lieu cette année le dimanche 2 octobre, à partir de la salle omnisports de Plougar. Deux circuits de rando-jogging seront de nouveau proposés (8 et 15 km, avec ravitaillements en cours de route), ainsi qu'un circuit de randonnée pédestre. Le départ de ces différents circuits sera donné à 9h30, et un pot de l'amitié clôturera cette matinée.

Ces randos sont ouvertes à tout le monde, du débutant au plus confirmé des coureurs et marcheurs. Le but est de se balader dans les chemins de la commune, en toute convivialité et sans esprit de compétition. Alors, n'hésitez pas à venir en famille ou entre amis. On passe toujours un bon moment tous ensemble, croyez-en les habitués !

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter David SALAUN (02 98 68 50 82) ou Marie GRALL (02 98 24 82 63).

Si vous ne vous sentez pas l'âme d'un marcheur ou d'un coureur, vous pouvez tout de même participer à cette manifestation en tant que bénévole. Nous aurons besoin de personnes pour accueillir les participants, encadrer les randos et servir le pot de l'amitié. Pour cela, vous pouvez contacter les personnes ci-dessus.

## **BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB**

Dimanche 4 septembre : **Equipe A** : match de coupe. **Equipe B et C** : match amical.

Vendredi 9 septembre : **Vétérans** : (voir convocation).

Dimanche 11 septembre : **Equipe A** : match à St Sève contre St Sève A à 15h30. **Equipe B** : match à Plougourvest contre Plougourvest B à 13h30. **Equipe C** : match amical (voir convocation).

Vendredi 16 septembre : **Vétérans** : match à Plouguerneau à 20h30.

Dimanche 18 septembre : **Equipe A** : match de coupe. **Equipe B** : match amical. **Equipe C** : match à St Frégant contre St Frégant B à 13h30.

Vendredi 23 septembre : **Vétérans** : match à Plougar contre Kernilis à 20h30.

Dimanche 25 septembre : **Equipe A** : match à Bodilis contre Plouvorn C à 15h30. **Equipe B** : match à Bodilis contre Plouéan B à 13h30. **Equipe C** : exempt.

Vendredi 30 septembre : **Vétérans** : match de coupe à 20h30.

Dimanche 2 octobre : **Equipe A** : match de coupe à 15h00. **Equipe B** : match de coupe challenge 29. **Equipe C** : (voir convocation).

**Equipes: U7 à U17:** (voir convocation).

## **HAND**

Vous trouverez toutes les infos du hand, horaires entraînements, planning matchs, photos ....sur le

Site : <http://pbhb29.club.sportsrégions.fr/>

## **ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER**

Horaires des messes :

Plouzévéde : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

**Plougar : tous les 1ers dimanches du mois**

Plouvorn : tous les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> dimanches du mois

St Vougay : tous les 3<sup>èmes</sup> dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5<sup>èmes</sup> dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Edern : 02.98.68.53.96.,  
Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

## **Association Locale ADMR SAINT VOUGAY et sa région**

3, route de Plouescat – 29 440 Saint Vougay

Le secrétariat est ouvert :

**Le lundi matin de 8h30 à 12h**

**Le mardi après midi de 13h30 à 17h 30**

**Le mercredi matin de 8h30 à 12h**

**Le jeudi après midi de 13h30 à 17h30**

**Le vendredi après midi de 13h30 à 16h30**

**En cas d'urgence : Mme Monique Bramoullé Présidente 06.13.70.87.44.**

**Mme Armelle Prigent Secrétaire 02.98.69.95.55.**

**Mme Denise Herry 02.98.68.55.93.**

## **RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES**

Dates de permanence pour le mois de septembre 2011 :

- à **Bodilis** (en Mairie) : le jeudi 8 septembre (entre 9h et 12h)

- à **Plougourvest** (en Mairie) : les mercredis 14 et 27 septembre (entre 9h et 12h)

- à **Plouzévéde** (en Mairie) : les jeudis 15 et 29 septembre (entre 9h et 12h)

Les temps d'éveil : à **Landivisiau, le 16** et à **Bodilis, le 30**

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le **Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou sur : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com**

## **SYNDICAT MIXTE DU LÉON**

Le Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH) vous accueille désormais au **8 rue de la mairie**, à Plouescat (ancien office du tourisme).

Vous avez en projet des travaux d'amélioration de votre logement. Vous souhaitez investir dans un projet locatif. Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions dans le cadre de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) en cours sur les 33 communes du Léon. N'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe opérationnelle qui vous assistera gratuitement. Nous vous accueillons de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (02 98 61 91 51 – syndicat-mixte-leon@orange.fr)

Permanences OPAH sur le territoire :

PLOUESCAT – Siège du S. Mixte	2èmes et 4èmes mardis de chaque mois	14h-15h30
PLOUZEVEDE – Mairie	2èmes et 4èmes lundis de chaque mois	10h30-12h
LANDIVISIAU – Communauté de Communes – Zone de Kerven	1ers et 3èmes mercredis de chaque mois	10h30-12h

Permanences HEOL (Conseil Technique sur les économies d'énergie) :

PLOUESCAT – Siège du S. Mixte	mercredi 14.09.2011	14h-15h30
-------------------------------	---------------------	-----------

Permanences ADIL (réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement) :

PLOUZEVEDE – Mairie	mercredi 28.09.2011	14h-17h
LANDIVISIAU – Communauté de Communes – Zone de Kerven	mardi 13.09.2011	9h-12h

**CROIX-ROUGE FRANÇAISE- DELEGATION LOCALE DE LANDERNEAU**

**Recherche de bénévoles pour leurs actions de l'urgence et du secourisme.**

**La Délégation de Landerneau recherche des secouristes de niveau PSC1, PSE1 et PSE2. Elle recherche également des formateurs PAE3 (formateur PSC1), PAE1 (formateur PSE1 et PSE2), PAE2 (instructeur pour les formateurs PAE1) et PAE4 (instructeur pour formateurs PAE3).**

*Si vous souhaitez intégrer nos équipes, n'hésitez pas à contacter la Délégation : Allée des Haras - Tél : 02-98-85-01-10 - Portable : 06-67-14-01-10 - Email : [dl.landerneau@croix-rouge.fr](mailto:dl.landerneau@croix-rouge.fr)"*

**OIGNON DE ROSCOFF AOC**

L'Oignon de Roscoff reconnu AOC il y a maintenant presque 2 ans doit sa renommée aux Johnnies qui partaient dès le mois d'août vendre leurs oignons en Grande Bretagne. Cet oignon se distingue par l'intensité de ses arômes et sa couleur rosé. C'est un légume du terroir, sélectionné par les producteurs de la région depuis plus de 300 ans.

Plougar fait partie des 24 communes qui composent l'aire géographique de production de l'AOC Oignon de Roscoff. Le cahier des charges de l'Oignon de Roscoff interdit tout traitement anti-germinatif et prévoit une préparation manuelle de chaque oignon, ce qui garantit une qualité optimale : conditionné en tresse ou sous filet, l'Oignon de Roscoff conserve une queue d'au moins 5cm pour une meilleure conservation.

Le Syndicat de l'AOC Oignon de Roscoff a pour mission de gérer et défendre la démarche qualité et accompagne tous les acteurs de la filière, depuis la production de graines jusqu'au conditionnement final.



*(Pour le reconnaître, fiez vous au logo rose du syndicat qui vous assurera de la qualité et de la provenance du produit.)*

Pour plus d'info vous pouvez contacter le syndicat : Syndicat de l'AOC Oignon de Roscoff Kergompez 29250 Saint-Pol-de-Léon

Tél 02 98 69 17 46 – Fax 02 98 29 07 16

E-mail : [aoc.oignonderoscoff@finistere.chambagri.fr](mailto:aoc.oignonderoscoff@finistere.chambagri.fr)

# Emballages : Attention à la qualité du tri !!!

Depuis le début de l'année 2011, nous observons une **forte augmentation des erreurs de tri!** Lors d'un suivi de tournée de collecte emballages, nous avons pu constater que certaines personnes se permettent de mettre tout et n'importe-quoi dans les conteneurs jaunes d'emballages. Ces erreurs de tri coûtent cher à la collectivité et montre un réel irrespect du personnel qui collecte les conteneurs jaunes.

Voici des exemples de ce que nous avons trouvés dans votre point-tri :

Divers déchets : Chaussures, cisailles, essuie-glaces neufs en boîte → **Ces déchets sont à envoyer en déchetterie**

Des cartons bruns → **Les cartons bruns sont à déposer en déchetterie.**

Un sac avec des pansements → **Ces déchets doivent être mis dans votre poubelle à Ordures Ménagères !**

Des bouteilles en verre → **Elles auraient dues être mises dans le conteneur à bande verte « Verre »**



Pour ne plus vous trompez, jetez :

1. Ce qui est illustré sur les autocollants présents sur les conteneurs.
2. Déchets plastiques : uniquement ce qui a la forme d'une bouteille ou d'un flacon !
3. Renseignez-vous auprès de votre ambassadrice du tri (02 98 68 42 41) ou demandez votre guide du tri.

---

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Zone de Kerven – BP 30122 – 29401 LANDIVISIAU

TEL.: 02 98 68 42 41 - FAX : 02 98 68 12 98

www.pays-de-landivisiau.com (Mail: [environnement@pays-de-landivisiau.com](mailto:environnement@pays-de-landivisiau.com))

### Informations diverses :

- Loue appartement 2<sup>ème</sup> étage, séjour-cuisine, 1 chambre, salle d'eau, WC et dégagement. Libre. Pour toutes informations, prendre contact avec la Mairie au 02 98 68 53 65 de 8 h30 à 12h du lundi au vendredi.

**Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :** tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous. (tél.: 02.98.68.53.65. fax : 02.98.68.56.55)

- **En cas de besoin, vous pouvez contacter :**
- **Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.**
- **Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.**
- **Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.**
- **Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.**

**LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA  
LE LUNDI 03 OCTOBRE 2011**

*(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 26 septembre à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : [mairie.plougar@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougar@wanadoo.fr))*